

# marie claire



Travail  
*et*  
CANCER  
DU  
SEIN

Une femme sur dix est touchée par le cancer du sein, et près d'une sur deux est en pleine carrière lorsque tombe le diagnostic. Certaines désirent pourtant poursuivre leur activité. Est-il possible de conjuguer traitement et vie professionnelle ? Y a-t-il un prix à payer ? Enquête et témoignages.

Par Véronique Houguet. Illustrations Federica Del Proposto.

# Peut-on travailler avec un cancer ?

« Mon travail, c'est ma perfusion de vie. Tant que j'assume, c'est que la maladie ne prend pas le dessus et que je peux croire en mon avenir, c'est une arme de plus dans mon combat », confie Carolyn, 53 ans, commissaire-priseuse. Etre atteinte d'un cancer suppose des traitements lourds, des effets secondaires contraignants, un changement de rythme de vie auquel on n'est pas préparée. Alors comment tout concilier ? Comment arriver à ne pas s'effacer devant la maladie ? Pour certaines patientes, c'est une priorité. Comme Carolyn, 31 % des femmes parviennent en effet à jongler entre agenda professionnel et protocole de soins, sans cesser de travailler<sup>(1)</sup>. Un choix possible grâce aux progrès thérapeutiques réalisés ces dernières années et au développement des thérapies ciblées, aux effets secondaires moindres et mieux tolérés.

Cependant, malgré ces avancées, les femmes doivent composer avec une inconnue de taille, qui creuse les inégalités : « On ne peut pas dire à l'avance, avec certitude, quels seront les effets secondaires des traitements, ni leur ampleur. Chaque femme les supporte différemment. Il faut attendre la deuxième séance de chimiothérapie pour vraiment savoir comment chacune réagit », précise l'oncologue Marc Espié, responsable du Centre des maladies du sein de l'hôpital Saint-Louis, à Paris. « Certaines ne se sentent pas bien la journée de leur chimio, mais le lendemain elles reprennent déjà le dessus, constate Monique Sevellec, psychologue et psychosociologue à l'Institut Curie, à Paris. Elles programment alors leurs séances le vendredi, pour récupérer durant le week-end. Mais d'autres ne la supportent pas, ne tiennent pas physiquement. » Deux salariées sur trois sont contraintes d'interrompre leur carrière contre

leur gré, sous le poids des effets secondaires, notamment de la fatigue<sup>(2)</sup>.

Mais lorsque le corps tient, travailler pendant les traitements peut s'avérer très bénéfique. 25 % des femmes soignées pour un cancer du sein misent d'ailleurs sur leur travail pour éviter le blues<sup>(1)</sup>. « Continuer à travailler permet de garder une certaine maîtrise de son existence, conserver son ancrage social et préserver ses rôles, professionnels et sociaux. C'est capital, car ce qui fait qu'on va aller bien psychologiquement, ce n'est pas tant le pronostic de la maladie que la capacité de conserver ses repères et ses rôles habituels. Aussi, subir l'épreuve du cancer et être privée de ce qui nous aide à exister, c'est une double peine. Travailler permet de maintenir ce qui fait que, narcissiquement, on se sent bien et nous évite d'être brusquement coupée de ce qui fait notre identité et notre force », décrypte la psychiatre Sarah Dauchy, responsable du service de psycho-oncologie de l'Institut Gustave-Roussy, à Villejuif.

## DE LA FRAGILITÉ DANS UN MONDE PERFORMANT

Il y a néanmoins une condition : « Travailler doit résulter d'un véritable choix et non de l'influence de notre société, qui prône la performance individuelle. Etre la patiente atteinte de cancer « idéale » – c'est-à-dire belle et souriante, dynamique, qui a le moral et continue à travailler – c'est peut-être accessible pour certaines, mais ce n'est pas la norme, ni un défi de plus », insiste la Dre Dauchy. Autre préalable crucial : l'ambiance au travail. « Il est fondamental de bénéficier d'une forme de solidarité et d'un regard bienveillant de la part de son environnement professionnel. Que celui-ci porte mais ►



n'ajoute pas de la toxicité à celle des traitements », prévient la Dre Sevellec. Ce qui ne va pas toujours de soi. D'abord parce que la sphère professionnelle appartient au monde des bien portants, et y faire entrer la maladie c'est faire cohabiter deux réalités qui ne jouent pas la même partition. « Dans l'entreprise, la maladie en tant que telle n'existe pas. Soit on est en bonne santé et 100 % opérationnel, soit on est malade et en arrêt maladie ; il n'y a pas d'entre-deux. Dans le droit du travail, il n'y a pas de case "malade qui travaille". Finalement, dans un univers tourné vers la rentabilité, accueillir une salariée en traitement complique la vie de l'entreprise et du collectif de travail (aménagement des horaires, salariée parfois affaiblie... ) », déplore la chasseuse de tête Anne-Sophie Tuszynski. Et d'ajouter : « Cela introduit de la fragilité dans ce monde de performance. Or, lorsque le cancer ne nous broie pas, on a une telle volonté de tenir debout qu'on développe des compétences (hauteur de vue, créativité, humanité, engagement...) à même de rendre plus performant un collectif de travail. » En rémission d'un cancer du sein, Anne-Sophie Tuszynski a cofondé l'association d'entreprises Cancer@Work. Objectif : sensibiliser et mobiliser les dirigeants afin que la maladie soit intégrée à l'entreprise. « Cela reste compliqué, car il y a encore un tabou du cancer, lié à la peur de la mort, pointe la chasseuse de tête, même si neuf cancers du sein sur dix sont guéris s'ils sont traités tôt. »

Ce tabou, 63 % des malades qui travaillent l'ont ressenti dans leur entreprise. Et, plus précisément, 68,8 % à Paris<sup>(2)</sup>. Le corollaire ? Si on choisit de continuer à travailler, il faut se sentir suffisamment armée pour encaisser et accepter une exigence de performance, « comme si de rien n'était ». D'autant que, parfois, le cancer interfère dans les relations avec les collègues. « Malgré elle, la malade les confronte à leurs angoisses. C'est un rappel qu'on est mortel et, si les collègues sont dans la projection et se disent : "Ça aurait pu être moi", cela peut générer un malaise – voire, parfois, un sentiment de proximité insup-

### LIFE IS ROSE, L'ASSOCIATION ANTIPRÉCARITÉ

9 % des femmes traitées pour un cancer du sein doivent continuer de travailler pour gagner leur vie<sup>(1)</sup>. En effet, si la majorité des salariées en arrêt maladie perçoivent leur rémunération (ou sa quasi-totalité), il en va autrement pour les professions libérales, artisans, salariés précaires et temps partiels qui, pour beaucoup, finissent sans revenus. 13000 femmes en traitement, avec moins d'un mi-temps, seraient dans ce cas<sup>(2)</sup>. C'est donc pour aider financièrement les malades et lutter contre la précarité sociale que Nathalie Laouti-Savariaud, notaire en rémission d'un cancer du sein, a créé l'association Life is Rose. [www.lifeisrose.fr](http://www.lifeisrose.fr); 06 18 10 61 34.



portable vis-à-vis de la malade », décrypte la Dre Sevellec. Pas facile, non plus, d'endurer les regards de pitié ou de supporter l'excès de compassion qui souligne la gravité de la maladie. « Il faudrait que les salariés disposent d'un lieu de parole, afin que le ressenti de chacun puisse être mis en mots, pour faciliter le travail avec un cancer », suggère la Dre Sevellec. Ou alors, la solution serait-elle de passer sous silence son état de santé, à l'image de 21 % des malades travaillant dans le privé et de 35 % des moins de 35 ans<sup>(2)</sup> ? Sachant qu'« il n'y a aucune obligation légale d'en informer son employeur, ni de prendre l'arrêt maladie prescrit », confirme Laetitia Rollin, médecin du travail au CHU de Rouen.

« Ne pas le dire c'est très dur, car c'est placer la barre doublement haut, mais pourquoi pas ? Pour certaines femmes, les enjeux sont tels – le poste de leur vie ou une carrière à hautes responsabilités – qu'il est impératif pour elles de se taire. Elles peuvent alors se faire aider autrement, psychologiquement par exemple, avance la Dre Dauchy. Sinon, jouer la transparence est souvent la moins mauvaise des choses. » Une transparence qui peut toutefois avoir ses revers : 20 % des salariés seraient victimes de discriminations de la part de leur employeur à cause de leur cancer<sup>(3)</sup>. « Peu à peu, la personne voit son poste vidé de son contenu, elle est dépossédée de toute mission et de tout objectif. On ne la licencie pas, mais elle n'est plus considérée au même titre que les autres, comme si elle n'était plus fiable, et ce même si elle s'est surinvestie pour prouver sa compétence. C'est un énième plafond de verre, parce qu'elle a montré des fragilités du fait de son cancer », analyse la Dre Sevellec, coauteure de l'étude. Et dans le tiercé de tête des pénalisations, on trouve l'évolution de

carrière stoppée, avec des responsabilités revues à la baisse dans 16 % des cas ; le gel du salaire, voire la rétrogradation, pour 9 % des malades. Conséquence : une personne sur trois perd ou quitte son emploi dans les deux ans qui suivent le diagnostic<sup>(4)</sup>, discriminations avérées ou pas. « Mais dans quelques rares entreprises, reprend la psychosociologue sur une note plus positive, on considère, à l'inverse, que la salariée a manifesté énormément de courage et d'envie de travailler, et certaines femmes sont promues à l'issue de leur cancer. Espérons que cette attitude se développe. »

### UN REMANIEMENT PSYCHIQUE

Quel que soit le contexte professionnel dans lequel on évolue, ne pas s'oublier dans le rythme traitement-travail reste primordial. « Travailler peut retarder la prise de conscience de la maladie et maintenir l'illusion qu'il ne s'est rien passé. Ce qui laisse peu de place à l'expérience de changement et de perte que le cancer entraîne inévitablement, même si tous les indicateurs sont positifs (bon pronostic, traitements bien supportés...). Une phase de remaniements psychiques est essentielle à vivre, et peut même permettre d'aller mieux ensuite, mais à condition que ces remaniements soient vécus, pensés et parfois accompagnés », souligne la Dre Dauchy.

Travailler, donc, mais en acceptant de se faire aider, par un psy, voire le médecin du travail. Malgré la méfiance que celui-ci suscite, c'est un allié : « Mon rôle est de défendre la santé du salarié. Le secret médical est le même que pour tout médecin : je ne parle jamais de la maladie d'une patiente avec son employeur, rappelle la Dre Rollin. Une femme qui travaille pendant ses traitements n'a aucune obligation de rencontrer le médecin du travail, mais elle peut très bien demander à le voir : en amont, pour anticiper la fatigue des traitements ; ou si elle s'aperçoit qu'il lui faut envisager, un temps, de travailler autrement ou à un rythme différent. L'aménagement de poste temporaire et le mi-temps thérapeutique temporaire, qui correspond à un arrêt de travail à mi-temps, sont là pour l'aider, si besoin. » Pour que travailler reste un atout. Et participe, sans entrave, à l'élan vital qui anime les patientes dans leur combat.

1. « Premier observatoire sur les trajectoires professionnelles et cancer du sein en oncologie libérale » (Calista, 2013). 2. Enquête « Les salariés et le cancer » (Observatoire sociétal des cancers de la Ligue nationale contre le cancer, 2013), données chiffrées réunissant les femmes et les hommes ; idem pour les deux études suivantes. 3. Etude « Répercussions du cancer sur la vie professionnelle » (Institut Curie/Institut national du cancer, 2011). 4. Etude « La vie deux ans après un diagnostic de cancer » (Inserm/Institut national du cancer, 2014).

### ROSALINE, 54 ANS, ASSISTANTE DE DIRECTION

« J'ai réalisé que le travail n'était plus ma priorité »

Sans le soutien de mon patron, je n'aurais pas pu travailler ; et je le voulais vraiment, car c'était ma manière de dire au cancer : « Tu ne m'auras pas. » Savoir qu'il me gardait sa confiance, même les jours où j'avais des lacunes, à cause de troubles de la concentration et de la fatigue, a été déterminant. Est-ce parce que son épouse a eu un cancer du sein ? Les deux jours après la chimio, je travaillais de chez moi, et les collègues dont j'étais proche ont toujours été là pour moi. Ça me rassurait de travailler comme avant. Puis, un jour, j'ai réalisé que ce n'était plus ma priorité. Le décalage était trop fort entre ce que je vivais et les enjeux au travail. Tout me paraissait dérisoire ou m'horripilait. La société s'appêtait à signer un contrat mirifique, et alors ? A côté de la vie, ça ne fait pas le poids. Le cancer a changé ma vision de l'existence : ma priorité, c'était de voir grandir ma fille, qui avait alors 11 ans, de vouer mon énergie à sauver ma peau et de profiter des miens – mon enfant, mon mari, ma famille – et de la vie. Si d'aventure cela ne se passait pas bien. Au bout de quatre mois, j'ai demandé un congé maladie. Je n'ai pas eu d'effets secondaires lourds, j'aurais donc pu travailler jusqu'au bout, mais dans ma tête je n'arrivais plus à m'impliquer, ma vie était ailleurs. ►



**MARIEKE, 41 ANS, DIRECTRICE STRATÉGIE ET DÉVELOPPEMENT**

## « Laisser ma place aurait été une injustice »

« Je suis trop jeune pour mourir. » Cette pensée m'étouffait d'angoisse, il n'y a qu'en travaillant que je respirais. Mon bureau est devenu mon canot de sauvetage. J'avais été promue seize mois plus tôt et, pour me battre, j'avais besoin de m'immerger dans ce que j'avais accompli et que je ne devais qu'à moi-même. La tumeur était localisée, j'ai donc eu une tumorectomie, puis six semaines de radiothérapie, pour lesquelles je n'ai pas voulu d'arrêt de travail. Laisser ma place m'aurait donné un sentiment d'injustice insurmontable, car m'absenter revenait à faire entrer le loup dans la bergerie. Ceux qui n'avaient pas digéré ma nomination auraient pris d'assaut mon fauteuil. Je n'ai rien dit à personne :

### LE CANCER DU SEIN, PARLONS-EN !

A l'initiative d'Evelyn H. Lauder – qui a imaginé l'opération ruban rose il y a plus de vingt ans aux États-Unis –, le groupe Estée Lauder France et Marie Claire ont créé en France, en 1994, l'association « Le Cancer du Sein, Parlons-en ! ». Depuis, celle-ci se mobilise pour encourager le dépistage précoce et soutenir la recherche en remettant les prix « ruban rose » au mois d'octobre. En onze ans, 1 940 000 € ont été versés à des équipes spécialisées dans la recherche sur le cancer du sein. Ces actions sont possibles grâce à de nombreux partenaires : Ba&Sh, Béton Solutions Mobiles, Caisse d'Epargne, Carte Noire, Cora, Institut Lilly, KitchenAid, Kusmi Tea, Les Demoiselles du Bugatti, Les Dieux du Stade, Les Givrées, Marionnaud, Nestlé Fitness, Pandora, PNY Technologies, Téléshopping, The Evian Championship et Trophée Roses des Sables.

D'autres partenaires soutiennent notre engagement comme Le Raid des Alizés, Caroline Cotinaud des éditions du Rocher, Anne Percin des éditions du Rouergue, Le Centre Beaugrenelle, le docteur Alain Toledano (éditions Marabout) et L'Arc Club d'Issy-les-Moulineaux.

A leurs côtés, des médias et des personnes privées s'engagent pour célébrer ensemble « octobre rose », le mois officiel pour la prévention et le dépistage du cancer du sein, en France et dans le monde. A cette occasion, des lieux prestigieux sont illuminés en rose dans de nombreux pays. En soutien à cette campagne, la marque de cosmétiques Estée Lauder a organisé pour la quatrième année consécutive le concours Estée Lauder Pink Ribbon Photo Award, avec pour thème, cette année, « mon combat, ma force ». Les trois meilleures photographies seront récompensées lors de la soirée de lancement de la campagne de sensibilisation le 28 septembre 2015, et les meilleurs clichés seront exposés dans le Grand Foyer du palais de Chaillot. Durant cette soirée, les prix « ruban rose » seront remis aux chercheurs. Cette année, l'association versera 250 000 € à la recherche. [www.cancerdusein.org](http://www.cancerdusein.org)

inutile de me mettre en position de maillon faible. J'ai été opérée un jeudi, et j'ai pris mon vendredi off. Puis j'ai fait mes séances de rayons le matin à 8 heures, cinq jours sur sept, avant de me rendre au bureau. Cela a été très pénible, non pas médicalement – au contraire, ma peau n'a presque pas été brûlée –, mais j'ai dû batailler, et même en venir à supplier, pour pouvoir conserver cet horaire. L'hôpital ne prend pas en compte notre activité professionnelle, on se doit d'être disponible. C'est dommage, la médecine permet de rester active, et la logistique nous met des bâtons dans les roues.

**BRIGITTE, 57 ANS, INFIRMIÈRE**

## « Repousser ses limites contribue à la guérison »

J'ai eu deux cancers du sein. Lors du premier, à 43 ans, cela m'aurait semblé aberrant de travailler, d'autant que je percevais la totalité de mon salaire. Mais, à mon retour d'arrêt maladie, quinze mois plus tard, j'ai été licenciée. Pour me reconstruire psychologiquement, j'avais besoin d'avoir une perspective d'avenir. J'ai donc réalisé mon rêve : devenir infirmière. Mais, en 2010, à 52 ans, après trois années d'études et alors que j'exerçais à l'hôpital pour valider mon diplôme d'Etat, j'ai eu une récurrence au même sein. Malgré les chimios et une intervention chirurgicale, j'ai été obligée de travailler, cette fois. Ce fut l'horreur. Je n'ai bénéficié d'aucune compassion, il fallait que je sois rentable comme n'importe quelle infirmière, cancer ou pas. Je n'avais pas le choix : je gagnais 900 € par mois et, en arrêt maladie, il ne me serait resté que 70 %, soit 630 €. Dans cet enfer, j'ai fini par n'être plus qu'une plaie humaine, tant les chimios me provoquaient des douleurs et une fatigue intenable : j'avais la sensation que des aiguilles me transperçaient les pieds, marcher était un supplice ; mes ongles se décollaient, j'avais les mains en sang, je devais doubler les gants pour réaliser les soins. Pour tenir pendant mon premier cancer, j'ai décidé que la maladie ne me tuerait pas psychologiquement et je me disais : « Tu te reposeras pendant la mastectomie », prévue après les chimios. Jamais je n'aurais pensé être capable d'endurer les traitements en travaillant. Réussir à repousser ses limites à ce point contribue à la guérison, car ainsi on se projette dans l'avenir. C'est aussi une belle revanche, car mon ex-mari, qui refusait que je travaille, me répétait que je n'étais capable de rien.

**DOMINIQUE BERTINOTTI, EX-MINISTRE DÉLÉGUÉE À LA FAMILLE**

## « Les femmes doivent avoir le choix. Travailler ou non doit rester une décision intime »

En novembre 2013, Dominique Bertinotti, alors ministre déléguée à la Famille, stupéfiait la France en révélant au journal «Le Monde» son cancer du sein. Pendant dix mois, elle a enduré en secret ses traitements, tout en défendant la loi sur le mariage pour tous. Aujourd'hui conseillère d'Etat, elle revient sur son expérience, car déstigmatiser le cancer reste pour elle un acte militant.

**Marie Claire : Vos traitements sont terminés depuis un an et demi, comment allez-vous ?**

**Dominique Bertinotti :** Je vais bien. Je suis toujours sous surveillance. Les résultats des traitements ont été très positifs. J'essaie donc de ne pas vivre avec la perspective d'une potentielle récurrence.

**Pendant vos dix mois de traitement, vous n'avez jamais cessé de travailler, ce choix répondait-il à une évidence pour vous ?**

Oui, c'était fondamental : si, en plus de la maladie, j'avais dû interrompre mon travail, cela aurait été la double peine. Travailler faisait partie des traitements. J'ai fait mon travail de ministre. Je ne prétends pas à l'exemplarité. Mais j'ai démontré aux entreprises que ce n'est pas parce qu'on a un cancer qu'on doit être exclue du monde du travail. Bien sûr, cela dépend du métier. Les femmes doivent avoir le choix – de travailler à plein temps, à mi-temps ou de s'arrêter. Il est inacceptable que certaines doivent s'arrêter, faute de compatibilité avec l'organisation de leur entreprise. La société n'a pas à leur dicter leur choix. Travailler ou non doit rester une décision intime.

**Pourquoi avoir choisi, d'abord, de garder le secret ?**

Je voulais être une ministre malade, mais pas une malade ministre. Sinon, la société m'aurait d'abord vue comme malade. A la fin de ma radiothérapie, j'ai choisi de parler, car j'ai ressenti la terreur avec laquelle la société voit le cancer. Il est urgent de changer cette image, ne serait-ce parce que notre société vieillit et que de plus en plus de personnes vont travailler en se soignant. Le cancer doit être considéré comme une étape de la vie, non comme un coup d'arrêt. J'ai par ailleurs vécu, dans certaines salles d'attente, des souffrances de femmes qui n'étaient pas seulement des souffrances de maladie. Se soigner est très compliqué quand on est seule avec ses enfants, avec de petits revenus. Ne faut-il pas concevoir un système d'aide ménagère temporaire pour certaines femmes en traitement ? Tout ce qui tient à l'accompagnement de la maladie est très inégalitaire. Or une malade ne devient pas une sous-citoyenne, elle a des droits.

**Vous a-t-il fallu apprendre à vivre différemment pour concilier votre travail de ministre et vos traitements ?**

Je faisais mes chimios le vendredi, afin d'être opérationnelle le mercredi pour le Conseil des ministres. Le week-end qui suivait, je ne pouvais pas travailler. Certains matins, il fallait que je puise en moi des tonnes d'énergie. Me brosser les dents, par exemple, nécessitait de m'asseoir ensuite cinq minutes –, alors je me levais plus tôt. Puis il y a l'image que vous renvoie le miroir : votre visage sans cheveux, sans cils, sans sourcils... Je ne me suis jamais autant maquillée. La perruque, je l'ai portée pour la première fois un lundi, et le lendemain, je répondais aux questions d'actualité, filmées, à l'Assemblée. C'était le test : soit ça se voyait, soit ça passait. A mon arrivée, un collègue m'a lancé : «T'es drôlement bien coiffée!» Je me suis alors dit : «Tu peux le faire.» J'évitais les gestes trop larges, par peur que la perruque ne tombe. Mais, là encore, il y a des inégalités : entre le haut de gamme et le premier prix. Peut-être faut-il moduler le taux de remboursement afin que les femmes qui ont de petits revenus soient mieux prises en charge. En revanche, à partir d'un certain niveau de revenus, est-ce nécessaire ? C'est essentiel d'y réfléchir. Tous ceux qui – sans savoir – m'ont félicitée pour ma coiffure ou mon maquillage m'ont aidée, car leurs compliments me soufflaient : «Tu es dans la vie.» ■



Retrouvez l'interview  
intégrale sur  
[marieclaire.fr/Bertinotti](http://marieclaire.fr/Bertinotti)



AGISSONS CONTRE LE CANCER DU SEIN

# ENSEMBLE, PLUS FORTS



THE ESTÉE LAUDER COMPANIES



CAMPAGNE  
DE SENSIBILISATION  
À LA LUTTE CONTRE  
LE CANCER DU SEIN

Informez et soutenez la recherche médicale  
[cancerdusein.org](http://cancerdusein.org)

